



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 8 avril 2024**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le huit avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N°4d**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, soit 19 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Sandy LACROIX par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BREUILH, Mme Ayse TARI par M. Fabrice MARTHON, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Sébastien BRAZ par Mme Zohra HAMZAOU.

**Etaient absents :** Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX à partir de 18h20.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Affectation des résultats constatés au Compte Administratif 2023 du Budget  
Centre de Santé Municipal**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats du Compte Administratif 2023 du budget Centre de Santé Municipal
- Vu le Compte de Gestion du comptable,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Affecte** les résultats bruts comme suit :

**Pour mémoire**

Excédent de fonctionnement antérieur (002)		87 873.66
Excédent d'investissement antérieur (001)		52 181.97

**Solde d'exécution de la section d'investissement**

Dépenses d'investissement	7 139.80	
Recettes d'investissement	17 377.93	
	Solde d'exécution de l'exercice	10 238.13
Déficit ou excédent antérieur	52 181.97	
	<b>Solde d'exécution cumulé (Article 001 BP)</b>	<b>62 420.10</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre**

RAR dépenses	0.00	
RAR recettes	0.00	
	Solde des Restes à Réaliser	0.00

**Besoin de financement de la section d'investissement**

Rappel du solde d'exécution cumulé	62 420.10	
Rappel du solde des restes à réaliser	0.00	
	<b>Besoin de financement total</b>	<b>0.00</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Recettes de fonctionnement	481 312.61	
Dépenses de fonctionnement	532 369.10	
	Résultat de l'exercice	-51 056.49
	Excédent ou déficit antérieur	87 873.66
	<b>Total à affecter</b>	<b>36 817.17</b>

**AFFECTATION**

<b>Couverture besoin financement de l'investissement (Article 1068 BP)</b>	<b>0.00</b>
Affectation complémentaire en réserves (Article 1068 BP)	0.00
<b>Reste sur excédent de fonctionnement (Article 002 BP)</b>	<b>36 817.17</b>


**2 - Ces sommes** ont été reprises au Budget Centre de Santé Municipal - exercice 2024.

**3-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

 Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 09 AVR. 2024  
Date et ref de l'accusé de réception : 09 AVR. 2024

940 - 08042024